

# Avis public



## AUTORISATION DE DÉMOLITION

AVIS est par la présente donné que le comité de démolition de la municipalité du Canton de Stanstead tiendra une séance **le 29 juillet 2024, à 18h00, au 778, chemin Sheldon**, afin de statuer sur la demande d'autorisation de démolir l'immeuble situé à l'adresse suivante :

# 581, chemin Bissell

Au cours de cette séance, une période sera consacrée aux questions des citoyens relativement à cette demande de démolition ainsi qu'au programme préliminaire de réutilisation du sol dégagé proposé.

Toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit, dans les dix jours de la publication du présent avis ou à défaut, dans les dix jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée au soussigné, par courrier au 778, chemin Sheldon, Canton de Stanstead, J1X 3W4 ou par courriel, à : [info@cantonstanstead.ca](mailto:info@cantonstanstead.ca)

FAIT au Canton de Stanstead, ce 17 juillet 2024

France Veilleux, directrice générale adjointe, pour  
Matthieu Simoneau  
Le directeur général et Greffier - Trésorier

NB un message d'opposition non identifié par son auteur (nom et adresse), ne sera pas considéré.